

**Incubateurs et statuts spécifiquement dédiés aux étudiants entrepreneurs :
Des outils de destruction entrepreneuriale ?**

Cette communication poursuit l'objectif de présenter une recherche en cours menée par des enseignants-chercheurs sur un dispositif d'accompagnement des étudiants entrepreneurs dans lequel ces enseignants sont eux-mêmes parties prenantes. La posture adoptée n'est pas celle du chercheur-observateur en surplomb, mais s'inscrit plutôt dans une démarche d'auto questionnement et de réflexivité.

Le terrain d'étude se situe en Belgique, et plus spécifiquement en Wallonie, la partie francophone du territoire. Sur ce territoire, l'entrepreneuriat étudiant a véritablement pris son envol depuis le début la décennie 2010 à travers l'apparition d'incubateurs dédiés à ce public, puis de l'adoption d'un statut social, fiscal et académique de l'étudiant entrepreneur. Ces dispositifs sont financièrement soutenus par les autorités publiques régionales moyennant l'obligation de leur faire rapport des actions menées et un suivi très serré d'indicateurs chiffrés, dont notamment celui de nombre d'entreprises créées par les étudiants entrepreneurs.

En termes méthodologiques, nous avons délibérément choisi de ne pas solliciter les étudiants entrepreneurs actuellement actifs dans le dispositif d'accompagnement dans la mesure où nous pensons leur parole moins « libre » et leur recul peu ou pas encore présent. Nous avons plutôt opté pour l'étude de quatre situations d'anciens étudiants aujourd'hui diplômés, tous ayant eu (i) un statut d'étudiant entrepreneur, ayant (ii) été accompagnés dans notre incubateur de projets étudiants, et enfin ayant été (iii) lauréats du Grand Prix Annuel de l'Entrepreneuriat remis chaque année depuis 2015 à un projet incubé nous semblant particulièrement prometteur. On notera que parmi ces quatre projets, deux existent toujours, tandis que les deux autres ont été liquidés par leurs fondateurs.

Notre objectif consiste en un réexamen des outils, artefacts et dispositifs d'accompagnement que nous avons mis en place pour ces étudiants *au regard* des attentes spécifiques et de l'identité que chacun de ces étudiants entrepreneurs avait insufflées à leur projet. Il nous semble que la recherche s'inscrit dans les approches critiques en entrepreneuriat, et plus spécifiquement dans une ambition de questionnement de nos propres pratiques d'accompagnement entrepreneurial et de l'examen de la « pression isomorphe » sur les projets entrepreneuriaux qui en découlerait (Germain et Jacquemin, 2017).

Cette recherche permet, d'une part, d'interroger nos pratiques au regard de leur potentiel performatif. La confrontation de nos outils, artefacts et dispositifs aux attentes et identités que nos anciens étudiants avaient inscrits en leurs projets souligne la production d'un label « étudiant entrepreneur », et, partant, d'une identité entrepreneuriale issue en partie de nos propres intuitions et pratiques et qui semble relativement figée. Plus spécifiquement, cette identité est présentée à travers l'étude de trois dimensions : celles du temps, de l'espace, et de la posture d'accompagnement.

Sur la *dimension temporelle*, nos outils et pratiques naturalisent un étudiant entrepreneur qui doit « prendre son temps », apprendre à « temporiser », alors que ce dernier ressent plutôt le besoin d'aller vite, son statut étant justement limité dans le temps. Ces éléments créent des frictions et sont même pointés du doigt par les porteurs de projets en liquidation comme des éléments qui ont contribué à leur échec. De plus, la rupture nette et rapide qui intervient entre la période où l'étudiant jouit du

statut et celle où il ne peut plus en bénéficier (moment de la diplomation ou atteinte de l'âge de 25 ans) constitue également une difficulté fortement ressentie et en décalage avec les attentes du public que nous sommes censés soutenir.

Sur la *dimension de l'espace*, la tension provient d'une offre d'accompagnement qui se déploie au départ d'un espace physique qui est en fin de compte peu « habité » par un étudiant entrepreneur sur lequel nous avons projeté des besoins multiples en termes de locaux et d'infrastructures. Ce manque de présence dans les lieux ainsi créés affecte nécessairement l'ambition initiale du dispositif qui s'articulait autour de la collaboration, d'une vision écosystémique et d'une approche de type herméneutique.

Enfin, la *posture d'accompagnement* que nous adoptons est également fortement questionnée : faut-il « encadrer » l'aventure vécue par les étudiants ; ont-ils réellement besoin d'y trouver de la légitimité envers l'extérieur ; les compétences transmises sont-elles les compétences les plus utiles dans un processus où la gestion des émotions et l'accompagnement de l'imprévu son centraux ; les profils des accompagnateurs sont-ils les plus adéquats ; etc.

Cette recherche permet, d'autre part, d'interroger nos pratiques au regard de leur ancrage institutionnel. Les subsides reçus interviennent dans le cadre d'un plan politique nommé « Plan Marshall 4.0 pour la Wallonie », et plus spécifiquement son axe « générations entreprenantes 2015-2020 » - action « écoles entrepreneuriales »¹. Ce plan s'inscrit dans une volonté politique de créer les conditions favorables à un rebond de la Wallonie après le déclin économique créé par la désindustrialisation. Le *reporting* serré en termes de nombre de créations qui en découle nous force à naturaliser un étudiant entrepreneur dont le projet semble « prometteur ». Tant Verzat et Toutain (2015) que déjà Surlemont et Kearney (2009) évoquaient ce décalage entre un focus sur des mesures étriquées de création ou de performance de startups au détriment d'une mesure d'impacts à plus longue portée sur le développement de « sentiments de compétence, de motivation, de confiance en soi, ainsi que la capacité à orienter les choix scolaires et professionnels », bref sur « l'envie et l'engagement » plutôt que sur la création elle-même. Nous discutons ces éléments au regard du passage d'une ère de *l'éducation à l'entrepreneuriat* à une ère de la *société entrepreneuriale* (Dejardin, Luc et Thurik, 2019) où il ne s'agit plus seulement d'évoquer la création d'entreprise comme choix professionnel possible, mais d'inviter et de permettre aux étudiants de « *s'entreprendre* ».

Les conclusions reviennent sur les indices de « pression isomorphique » qui nous conduisent à douter de l'étendue de l'espace d'*authorship* que nous laissons réellement aux étudiants entrepreneurs ainsi accompagnés. Par ailleurs, nous y rappelons les limites du cadre méthodologique choisi (étude qualitative exploratoire) non guidé par une volonté de généralisation et/ou de reproductibilité des résultats, mais par une ambition réflexive auto-critique. Nous sommes dès lors les premiers destinataires de ce travail. Nous pensons qu'il constitue néanmoins aussi un cadre exploratoire à penser et remettre en question des pratiques d'accompagnement d'étudiants entrepreneurs. Sur ce point, si la littérature portant sur l'accompagnement entrepreneurial est aujourd'hui foisonnante, l'étude des dispositifs de soutien spécifiques à l'entrepreneuriat étudiant reste relativement embryonnaire. Nous contribuons ici à l'appel lancé par Verzat et Toutain (2015) pour étudier et recomposer la posture de métier de l'accompagnement des « entrepreneurs potentiels ». Par ailleurs, certains résultats nous semblent pouvoir servir d'amorce à un débat avec les autorités publiques pour questionner tant les motivations que les impacts attendus de leurs politiques de soutien à l'entrepreneuriat étudiant.

¹ <http://planmarshall.wallonie.be/mesures/entreprenez-developpez-votre-projet-dentreprise>

Références

Dejardin, M.; Luc, S. & Thurik, R. (2019). « La société entrepreneuriale : Quelques questions motivant un approfondissement de son examen », ***Management international***, 23(5), 15-19.

Germain, O., et Jacquemin, A. (2017), « Voies et voix d'approches critiques en entrepreneuriat », ***Revue de l'Entrepreneuriat***, Vol. 16, n°1, 7-18.

Surlemont, B., Kearney, P. (2009), *Pédagogie et esprit d'entreprendre*, Bruxelles : DeBoeck.

Verzat, C., Toutain, O. (2016), Former et accompagner des entrepreneurs potentiels, diktat ou défi ?, ***Savoirs*** 2015/3, n°39, 11-63.